



Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence

Procès-verbal

N° de la réunion: 09
Date: le jeudi 15 février 2024
Heure: 09 h 30
Endroit: Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents: **Président :** Riley Brockington, conseiller
Vice-président : David Hill, conseiller
Jessica Bradley, conseillère, Steve Desroches, conseiller, Laura Dudas, conseillère, Sean Devine, conseiller, Allan Hubley, conseiller, Laine Johnson, conseillère, Clarke Kelly, conseiller, Matt Luloff, conseiller , Stéphanie Plante, conseillère

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 21 février 2024 dans le rapport 9 du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, était le 14 février 2024, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, était le 15 février 2024, à 8 h 30.

Ce « procès-verbal sommaire » indique les suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal complet, comme la consignation des soumissions écrites et verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal sommaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal complet soit confirmé par le comité. La version préliminaire du procès-verbal complet (à confirmer) sera publiée en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 8 du CSPPSU – le jeudi 1 décembre 2023

Adopté

4. Réponses aux demandes de renseignements

4.1 Normes de formation des agents d'application des règlements municipaux

4.2 Coût d'une intervention lors d'une surdose

5. Présentations

5.1 Mise à jour du Programme de gestion des mesures d'urgence

La présentation est reportée à la réunion du 21 mars du Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence.

6.2 Optimisation de la stratégie relative aux fausses alarmes-incendie

Dossier: ACS2024-EPS-OFS-0001 - À l'échelle de la ville

Recommandations du rapport:

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil:

- 1. d'approuver les modifications qu'il est proposé d'apporter au Règlement concernant les droits pour le Service des incendies (no 2020-195) afin d'y inclure les frais pour fausses alarmes, selon les modalités générales exposées dans le document 1 et comme l'explique le présent rapport; et**
- 2. d'approuver l'ajout de deux postes équivalents temps plein au Service des incendies pour bonifier les activités de prévention des incendies et mettre en oeuvre la nouvelle stratégie sur les fausses alarmes, postes qui seront financés selon le principe du recouvrement des coûts à même les frais proposés, comme l'explique le présent rapport; et**
- 3. de demander au personnel d'évaluer l'efficacité de la stratégie relative aux fausses alarmes-incendie au terme d'une période de trois ans et de faire rapport au Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence et au Conseil à ce sujet.**

Adopté

M. Kim Ayotte, directeur général, Services de protection et d'urgence, Paul Hutt, chef des pompiers, Direction générale des services de protection et d'urgence et Nathan Adams, chef adjoint, Normes communautaires et Communications, Direction générale des services de protection et d'urgence, font une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal.

Le chef Hutt, M. Ayotte et M. Adams répondent ensuite aux questions. Au terme des délibérations, le Comité adopte ce point tel quel.

6.3 Mise au point sur la réglementation concernant le remorquage et l'entreposage de véhicules ainsi que le régime provincial

Dossier: ACS2024-EPS-PPD-0001 - À l'échelle de la ville

Recommandations du rapport:

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil d'approuver les modifications suivantes au Règlement sur la délivrance de permis (Règlement no 2002-189, tel que modifié) à la lumière de la mise en oeuvre de la Loi de 2021 sur la sécurité et l'encadrement du remorquage et de l'entreposage de véhicules par la province de l'Ontario :

- a. **Abroger les définitions pertinentes, les paragraphes 9(35), (36) et (37), et l'annexe 35 (relative aux exploitants de services de remorquage, aux conducteurs de dépanneuses et aux exploitants d'un établissement d'entreposage des véhicules), comme décrites dans le présent rapport;**
- b. **Abroger l'article 21 de l'annexe 3, relative aux garages publics, en ce qui concerne l'entreposage des véhicules entreposés, comme décrit dans le présent rapport;**
- c. **Modifier l'annexe 30 afin de continuer à interdire aux agences privées d'application des règlements sur le stationnement titulaires d'un permis de fournir des services de remorquage, comme décrit dans le présent rapport.**

Adopté

M. Kim Ayotte, directeur général, Services de protection et d'urgence, Valerie Bietlot, gestionnaire, Élaboration de politiques publiques, Direction générale des services de protection et d'urgence et Josh Davis, spécialiste, Révision des règlements municipaux, Direction générale des services de protection et d'urgence, font une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au greffe municipal.

M^{me} Bietlot répond ensuite aux questions. Au terme des délibérations, le Comité adopte ce point tel quel. M. Ayotte souligne le travail de M. Roger Chapman sur ce dossier.

7. Bureau du greffier municipal

7.1 Rapport de situation – demandes de renseignements et motions du Comité des services de protection et de préparation aux situations d’urgence pour la période se terminant le 6 février 2024

Dossier: ACS2024-OCC-CCS-0014 - À l'échelle de la ville

Recommandations du rapport

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d’urgence prenne connaissance du présent rapport.

Reçu

8. Points à huis clos

Il n’y a aucun point à huis clos.

9. Avis de motions (pour examen lors d’une réunion subséquente)

9.1 Motion - Conseillère S. Plante - Page Web sur les propriétés problématiques

Proposée par Conseillère S. Plante :

ATTENDU QUE l’on constate une augmentation du nombre de propriétés, occupées ou inoccupées, qui sont problématiques à Ottawa; et

ATTENDU QUE ces propriétés donnent lieu à des plaintes fréquentes ou à des préoccupations en matière de sécurité, ce qui engendre des répercussions négatives sur les communautés avoisinantes (par exemple, propriétés vacantes, infractions aux normes foncières et aux mesures d’entretien des biens-fonds, déchets et débris, ravageurs et autres parasites); et

ATTENDU QUE la Ville d’Edmonton a élaboré une page Web sur les propriétés problématiques afin d’aider les résidents inquiets ou qui souhaitent déposer une plainte à s’y retrouver, et que les résidents d’Ottawa pourraient tirer avantage d’un accès à de l’information similaire;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le personnel explore la possibilité de créer une page consacrée aux propriétés

problématiques sur le site Web de la Ville d'Ottawa, qui comprendrait une définition de ce qui constitue ou non une propriété problématique, un lien au 3-1-1 et à d'autres ressources, un organigramme afin d'aider les résidents et une liste des services concernés par les propriétés problématiques.

10. Demandes de renseignements

Il n'y a aucune demande de renseignements.

11. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

12. Levée de la séance

Prochaine réunion - le jeudi 21 mars 2024.

La séance est levée à 11 h 23.

Original à être signé par
M. Aston, Coordinatrice du
comité

Original à être signé par
Conseiller R. Brockington, Président